



SEPA : migration achevée

La migration vers les moyens de paiement européens SEPA (Single Euro Payment Area, espace unique de paiement en euro) s'est achevée le 1^{er} août 2014. Tous les virements et prélèvements en euros se font désormais au format SEPA, ce qui concernera plus de deux milliards d'opérations chaque mois. L'aboutissement de cette migration constitue une étape cruciale de l'intégration des paiements de détail en Europe.

Communiqué du comité national SEPA du 5 août 2014 : « La migration française vers les moyens de paiement SEPA est achevée » : https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/CP-SEPA-BDF-05082014-migration-francaise-vers-les-moyens-de-paiement-SEPA-est-achevee.pdf

Communiqué de la Banque Centrale Européenne du 1^{er} août 2014 : « SEPA à un tournant crucial pour les paiements de détail » : https://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/Eurosysteme_et_international/CP-BCE-SEPA-un-tournant-crucial-pour-les-paiements-de-detaill-01-08-2014.pdf

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Union européenne

1 - BCE

Le Conseil des gouverneurs de la BCE, lors de sa réunion du 7 août 2014, a décidé de laisser inchangés les taux d'intérêt directeurs de la BCE. M. Draghi, son Président, déclarait, lors de sa conférence de presse : « Les mesures de politique monétaire décidées début juin ont conduit à un assouplissement de l'orientation de la politique monétaire. [...] Les opérations de refinancement à plus long terme ciblées qui doivent être effectuées au cours des prochains mois renforceront l'orientation accommodante de notre politique monétaire. [...] S'agissant de nos indications sur la trajectoire future des taux directeurs de la BCE, compte tenu des perspectives d'inflation, ces taux resteront à leurs niveaux actuels pendant une période prolongée. En outre, le Conseil des gouverneurs affirme unanimement son engagement à recourir également à des instruments non conventionnels dans le cadre de son mandat s'il devenait nécessaire de continuer à répondre aux risques d'une période trop prolongée de faible inflation. »

2 - Eurostat

Dans la zone euro (ZE18), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 11,5 % en juin 2014, en baisse par rapport au taux de 11,6 % de mai 2014, et à celui de 12,0 % de juin 2013. Il s'agit du taux le plus bas enregistré depuis septembre 2012. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 10,2 % en juin 2014, en baisse par rapport au taux de 10,3 % de mai 2014 et à celui de 10,9 % de juin 2013. Il s'agit du taux le plus bas enregistré depuis mars 2012. Eurostat estime qu'en juin 2014, 25,005 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 18,412 millions dans la zone euro. Par rapport à mai 2014, le nombre de chômeurs a diminué de 198 000 dans l'UE28 et de 152 000 dans la zone euro. Comparé à juin 2013, le chômage a baissé de 1,537 million de personnes dans l'UE28 et de 783 000 dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles ont été enregistrés en Autriche (5,0 %), en Allemagne (5,1 %) ainsi qu'à Malte (5,6 %), et les plus élevés en Grèce (27,3 % en avril 2014) et en Espagne (24,5).

Actualités législatives

Publications au Journal Officiel

Décret n° 2014-816 du 17 juillet 2014 modifiant le décret n° 2000-1234 du 18 décembre 2000 modifié déterminant les aménagements des locaux desservis par les personnes physiques ou morales exerçant l'activité de transport de fonds et portant diverses dispositions relatives au transport de fonds

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029261096&categorieLien=id>

Décret n° 2014-837 du 24 juillet 2014 relatif à l'information de l'emprunteur sur le coût du crédit et le délai de rétractation d'un contrat de crédit affecté

<http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029290874&dateTexte=&categorieLien=id>

Ordonnance n° 2014-863 du 31 juillet 2014 relative au droit des sociétés, prise en application de l'article 3 de la loi n° 2014-1 du 2 janvier 2014 habilitant le Gouvernement à simplifier et sécuriser la vie des entreprises

<http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029322239&dateTexte=&categorieLien=id>

Rapport au Président de la République relatif à l'ordonnance n° 2014-863 du 31 juillet 2014 relative au droit des sociétés, prise en application de l'article 3 de la loi n° 2014-1 du 2 janvier 2014 habilitant le Gouvernement à simplifier et sécuriser la vie des entreprises

<http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029322182&dateTexte=&categorieLien=id>

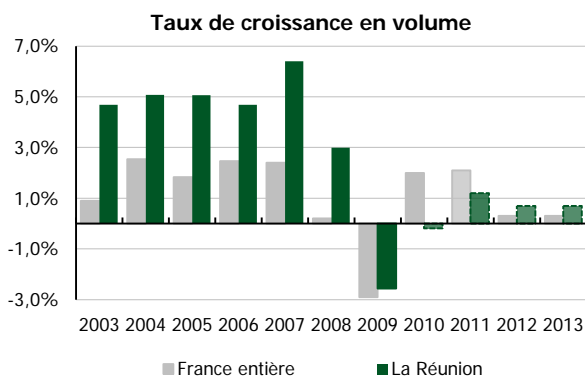
Monnaies virtuelles

Rapport de la cellule TRACFIN du ministère des finances « L'encadrement des monnaies virtuelles », remis à Michel Sapin et publié le 11 juillet 2014 : <http://www.economie.gouv.fr/rapport-sur-monnaies-virtuelles-2014>

Rapport de la commission des finances du Sénat « La régulation à l'épreuve de l'innovation : les pouvoirs publics face au développement des monnaies virtuelles », publié le 4 août 2014 : <http://www.senat.fr/notice-rapport/2013/r13-767-notice.html>

ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

La croissance reste stable en 2013



Sources : Insee, comptes définitifs (2001-2010) ; Cerom, comptes rapides (2011-2013)

Pour 2013, les estimations réalisées dans le cadre du partenariat Cerom indiquent une hausse de 0,7 % du produit intérieur brut (PIB) de La Réunion, exprimé en monnaie constante (volume), comme en 2012. Sous l'effet de l'augmentation encore forte de la population réunionnaise, le PIB par habitant stagne. La consommation des ménages réunionnais reste le principal moteur de l'activité économique réunionnaise et contribue à hauteur de 0,6 point à la croissance. Néanmoins, elle s'essouffle, progressant deux fois moins vite qu'en 2012 (+ 1,0 % en 2013).

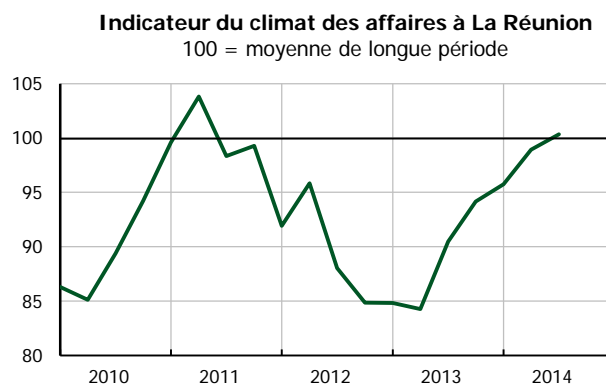
La consommation des administrations prend le relais de celle des ménages (+ 2,1 %) tandis que l'investissement amorce une légère reprise (+ 0,5 %).

La publication est disponible sur le [site de Cerom](#).

Le redressement du climat des affaires se confirme au 2^e trimestre 2014

La progression de l'indicateur du climat des affaires (ICA) se poursuit au deuxième trimestre 2014, (+ 1,4 point) de manière cependant moins marquée qu'au trimestre précédent. Après cinq trimestres consécutifs de hausse, l'ICA a désormais atteint sa moyenne de longue période, à 100,3 points.

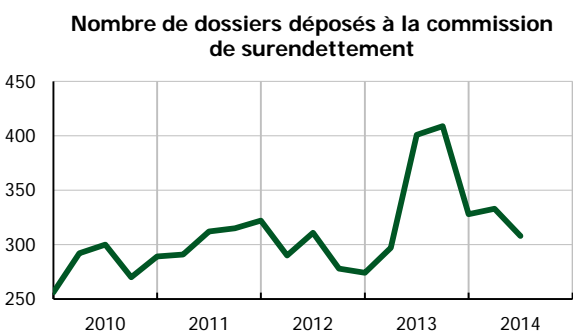
La composante passée de l'indicateur explique pour partie l'amélioration de l'indicateur (+ 0,8 point). L'opinion en hausse des entrepreneurs sur l'activité, les prix et la trésorerie compense en effet la mauvaise orientation des effectifs et des délais de paiement. Les anticipations positives sur le trimestre à venir contribuent également à la progression de l'ICA (+ 0,6 point). Les professionnels s'attendent ainsi à une meilleure orientation de leurs délais de paiement, de leurs prix et de leur trésorerie au troisième trimestre.



Source : Enquête de conjoncture IEDOM

Les « premières tendances » au 2^e trimestre 2014 sont disponibles sur le [site de l'IEDOM](#).

Légère hausse du nombre de dossiers de surendettement au 2^e trimestre 2014



Source : IEDOM (données trimestrielles)

Au deuxième trimestre 2014, 308 dossiers ont été déposés devant la commission de surendettement, soit une baisse de 7,3 % rapport au premier trimestre 2014 (- 23,2 % sur un an). Le niveau de dossiers déposés redevient ainsi comparable à ceux observés avant 2013 (+ 24,5 % en un an). 234 ont été jugés recevables, soit 76 % des dossiers déposés. La commission a ouvert une procédure de rétablissement personnel pour un quart de ces dossiers.

Hausse du nombre d'effets de commerce impayés au 2^e trimestre 2014

Au deuxième trimestre 2014, 1 617 effets de commerce impayés ont été enregistrés, soit une hausse de 23,2 % par rapport au premier trimestre (- 11,1 % sur un an). Cette forte augmentation interrompt la contraction quasi-continue observée ces trois dernières années. Le montant total des impayés progresse néanmoins que de 6,5 %, en raison d'une baisse de 13,5 % du montant moyen des impayés.

BRÈVES ÉCONOMIQUES

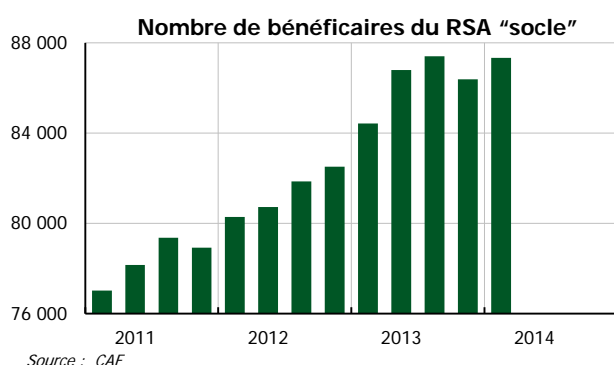
LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE

			Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel
Prix (Insee)	Indice général des prix à la conso. - La Réunion	<i>Juillet 2014</i>	131,4	+ 0,5 %	0,0 %
	IPC France entière		127,7	- 0,3 %	+ 0,5 %
Octroi de mer (Trésorerie générale)	Montant de l'octroi de mer (milliers d'euros)	<i>Mai 2014</i>	23 383	- 9,2 %	+ 24,9 %
	Cumul (milliers d'euros)		118 608	-	+ 6,7 %
Commerce extérieur (Douanes)	Importations (millions d'euros)	<i>Mai 2014</i>	383,8	- 3,0 %	+ 19,6 %
	Cumul (millions d'euros)	<i>Cumul Mai</i>	1 855,7	-	+ 5,4 %
	Exportations (millions d'euros)	<i>Mai 2014</i>	19,2	- 25,4 %	+ 5,1 %
	Cumul (millions d'euros)	<i>Cumul Mai</i>	117,6	-	- 3,8 %
Demandeurs d'emploi (DTEFP)	Demandeurs d'emploi de catégorie A (données CVS)	<i>Juin 2014</i>	136 060	+ 0,9 %	+ 1,6 %

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

			Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (CCIR / Syndicat mixte de Pierrefonds)	Nombre de passagers enregistrés aux aéroports de Roland-Garros et de Pierrefonds	<i>Mai 2014</i>	166 790	+ 17,8 %	- 2,2 %
	Cumul	<i>cumul Mai</i>	787 815	-	- 2,2 %
Fréquentation des hôtels classés (Insee)	Nombre de nuitées	<i>Mars 2013</i>	65 700	+ 17,5 %	- 10,7 %
	Cumul	<i>cumul Mars</i>	182 500	-	- 10,5 %
Construction (Douanes / CERBTP / Caisse des congés payés du BTP)	Cumul des importations de ciment/clinker (milliers d'euros)	<i>Mai 2014</i>	8 665	-	- 3,8 %
	Cumul des importations de ciment/clinker (milliers de tonnes)	<i>Mai 2014</i>	115,2	-	- 7,2 %
	Effectifs salariés du BTP	<i>Juin 2014</i>	16 049	+ 1,0 %	+ 1,9 %

Hausse du nombre de foyers bénéficiaires du RSA "socle" au 1^{er} trimestre 2014



Le nombre de bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active "socle" (RSA "socle") s'établit à 87 336 à fin mars 2014. Il augmente de 1,1 % par rapport à fin décembre 2013 (+ 3,4 % sur un an). Cette hausse concerne principalement les hommes seuls avec ou sans enfant, qui progressent respectivement de 2,1 % et de 2,0 %. 203 229 personnes sont ainsi couvertes par cette allocation.

Au cours du premier trimestre 2014, la Caisse d'allocation familiale a octroyé 138 millions d'euros à l'ensemble des bénéficiaires du RSA ("socle" et "activité"), en hausse de 3,7 %.

Baisse du prix médian des appartements anciens au 1^{er} trimestre 2014

Selon les Notaires de France, le prix médian des appartements anciens vendus à La Réunion est estimé à 2 030 €/m² au premier trimestre 2014, en baisse de 11,2 % par rapport au premier trimestre 2013. Cette diminution est supérieure à celle observée en France métropolitaine, où l'indice Notaires-Insee décroît de 1,2 % sur la même période. Le prix médian au m² dans l'île est proche ce celui observé à Caen et Grenoble, mais nettement en deçà du prix médian parisien (8 160 €/m²).

Le prix médian de vente des maisons anciennes s'inscrit en hausse de 4,8 % sur un an et s'établit à 185 000 €. A l'inverse, il baisse de 2,0 % en France métropolitaine selon l'indice Notaires-Insee.

La publication est disponible sur le [site des Notaires de France](#).

PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊT ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,15%	11/06/2014
Taux de la facilité de prêt marginal	0,40%	11/06/2014
Taux de la facilité de dépôt	-0,10%	11/06/2013

Taux d'intérêt légal				Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/14)				
ANNEE	2014	0,04%	JO du 06/02/14	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2013	0,04%	JO du 01/03/13	1,00%	1,00%	1,50%	2,50%	0,75%

* hors prime d'Etat

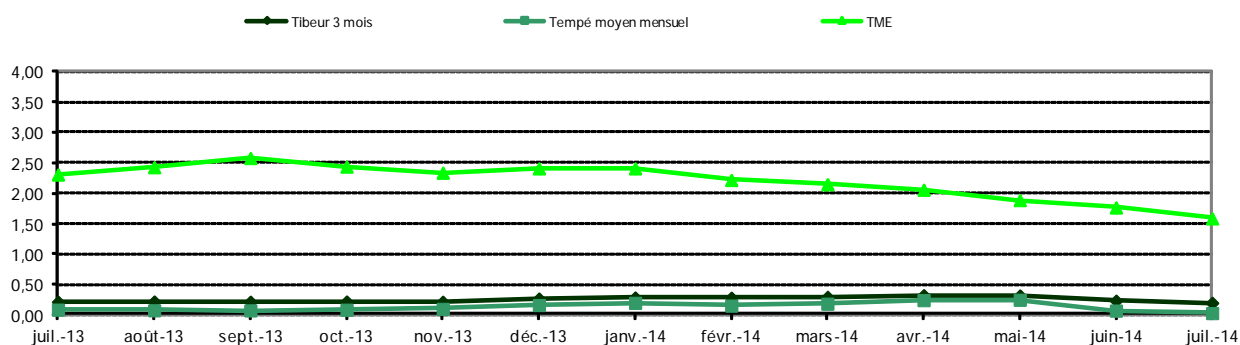
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (juillet 2014)				
Avril	Mai	Juin	Juillet	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	
0,2488%	0,2564%	0,0775%	nd	nd	nd	nd	nd	
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)				
Avril	Mai	Juin	Juillet	Avril	Mai	Juin	Juillet	
2,06%	1,89%	1,77%	1,59%	2,26%	2,09%	1,97%	1,79%	

Taux de l'usure (seuils applicables au 1^{er} juillet 2014)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	5,11%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,83%
Prêts à taux variable	4,71%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,91%
Prêts-relais	5,27%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	4,71%
Autres prêts		Découverts en compte (1)	13,33%
Prêts d'un montant inférieur à 3 000 euros	20,35%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	4,07%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	14,81%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	9,79%	Découverts en compte (1)	13,33%

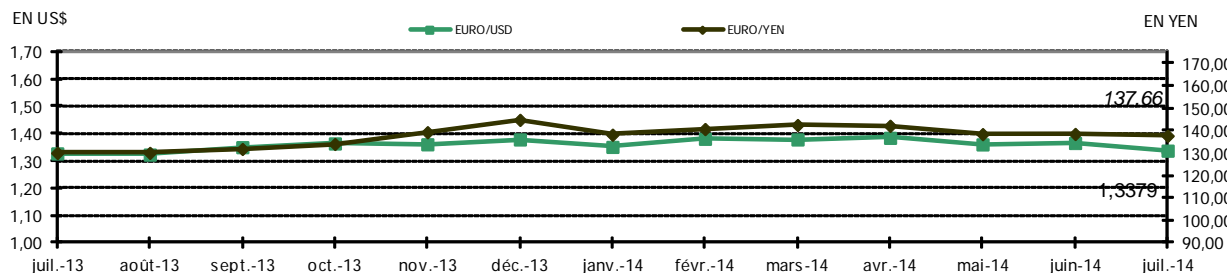
(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)			
EURO/USD (Etats-Unis)	1,3379	EURO/ZAR (Afrique du sud)	14,2861
EURO/JPY (Japon)	137,6600	EURO/BWP (Botswana)	11,9055
EURO/CAD (Canada)	1,4610	EURO/SCR (Seychelles)	16,2513
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,7928	EURO/MUR (Maurice)	40,7834
EURO/SGD (Singapour)	1,6681	EURO/BRL (Brésil)	3,0156
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,3689	EURO/VEF (Vénézuéla)	8,4274
EURO/MGA (Madagascar)	3303,5185	EURO/XCD (Dominique)	3,6163
		EURO/SRD (Surinam)	4,4199
		EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,3968
		EURO/DOP (Rép. Dom.)	58,4623
		EURO/BBD (La Barbade)	2,678
		EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,5271
		EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
		EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro					
1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : T. Beltrand

Editeur et Imprimeur : IEDOM - 4 rue de la compagnie 97400 Saint Denis

Achevé d'imprimer le 18 août 2014 - Dépôt légal : août 2014 - ISSN 1240-3857